

En bref - Recycler obligatoirement

Devoir Le

Édition [du jeudi 14 juin 2007](#)

Mots clés : déchets industriels, Assemblée nationale, recyclage, Pollution, Québec (province)

Une pétition de 8426 noms a été déposée hier à l'Assemblée nationale par l'opposition péquiste au nom du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), afin d'inciter le gouvernement à légiférer pour rendre obligatoire le recyclage des déchets des industries, commerces et institutions, les «ICI» en jargon environnemental.

Déduction faite du recyclage des métaux, plus payant, les taux de recyclage des ICI varient entre 20 et 50 %, selon Recyc-Québec, un pourcentage très éloigné de l'objectif provincial de 80 %. Depuis l'entrée en vigueur de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, explique le directeur du FCQGED, Robert Ménard, la quantité de déchets recyclés par les ICI s'est accrue de 459 000 tonnes métriques. Il faudrait récupérer 854 000 tonnes supplémentaires pour atteindre d'ici 2008 l'objectif de 80 % imparti à ce secteur, un objectif qu'on va carrément rater si Québec ne fait rien pour améliorer sa performance.